

PANORAMA DU RISQUE MÉDICAL

EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

BILAN DES RISQUES MÉDICAUX DE L'ANNÉE 2012

sham

PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Sommaire

- Panorama du risque médical 3
- Gestion d'une réclamation 5
- Évolution des réclamations 6
- Répartition des réclamations reçues en 2012 7
- Réclamations pour préjudices corporels reçues en 2012 8
- Réclamations pour préjudices corporels de causes médicales reçues en 2012 9
- Analyse du risque médical 10
- Focus sur les recours CCI 11
- Fondements des avis CCI rendus en 2012 13
- Analyse du risque médical 14
- L'activité contentieuse en 2012 15
- Les dossiers clos en 2012 18
- Le coût des condamnations 19
- Les règlements 2012 20
- Focus sur les délais 21
- Le coût des sinistres corporels 22
- Éléments de veille et de prospective sur le risque médical 23
- Prévention des risques 24
- Conclusion 25

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Panorama du risque médical

Les objectifs

- Informer sur l'évolution du risque médical, les causes des accidents médicaux et les suites données aux réclamations des patients.
- Sensibiliser sur les risques de l'activité des établissements et des professionnels de santé, cas concrets à l'appui.
- Encourager à la prévention des risques en s'appuyant sur les constats et recommandations issus des visites de risques.

Panorama du risque médical

Le périmètre

- Sham, premier assureur de responsabilité civile médicale en France avec 50 % de part de marché.
- Sham assure 8 300 sociétaires établissements et professionnels de santé et notamment plus de 60 % des lits MCO (Médecine-Chirurgie-Obstétrique) en France, avec 75 % des établissements publics et 25 % des établissements privés.
- Sham assure aujourd'hui 2 accouchements sur trois en France.
- Sham dispose ainsi d'une base de donnée d'une richesse qualitative et quantitative exceptionnelle sur le risque médical en établissements, avec une expertise médico-légale intégrée de premier plan et une parfaite connaissance de l'univers hospitalier.
- Un Panorama 2013 construit sur l'analyse de 11 421 réclamations, relatives pour 84 % d'entre elles à des établissements MCO.

Gestion d'une réclamation

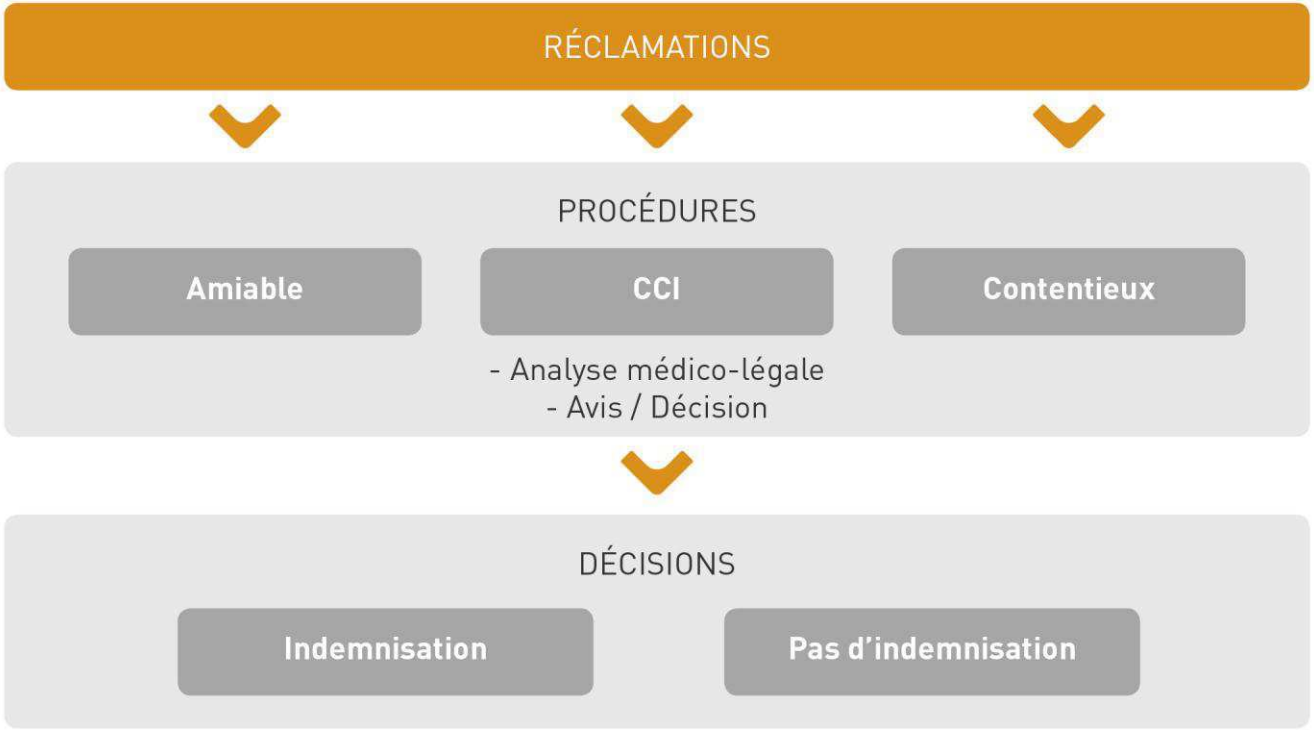

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Évolution des réclamations



› Indice de fréquence en progression continue.

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Répartition des réclamations reçues en 2012

11 421 RÉCLAMATIONS





sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Réclamations pour préjudices corporels reçues en 2012

CAUSES DES 5097 RÉCLAMATIONS

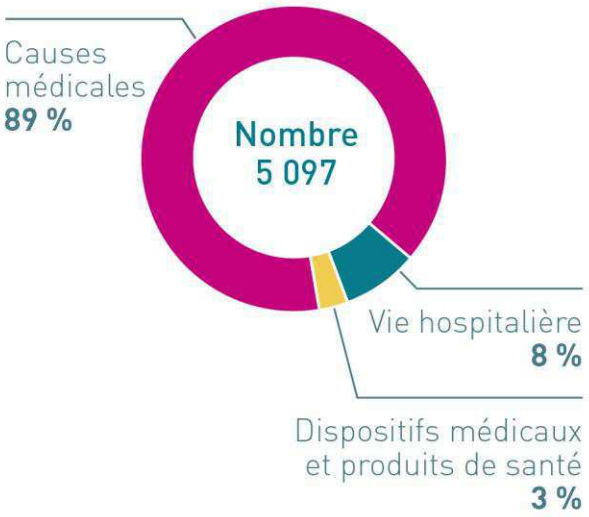

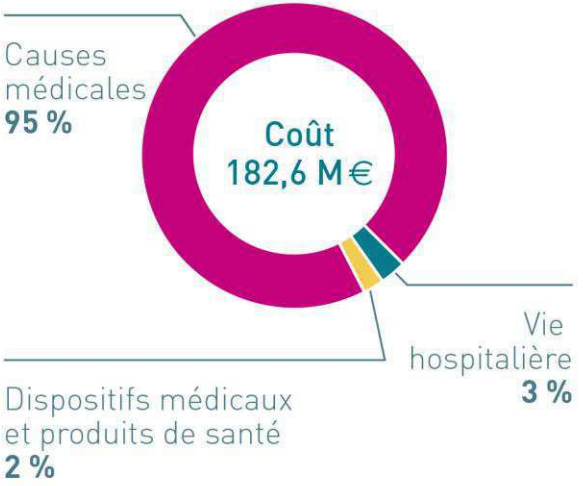

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Réclamations pour préjudices corporels de causes médicales reçues en 2012

RÉPARTITION DES 4551 RÉCLAMATIONS

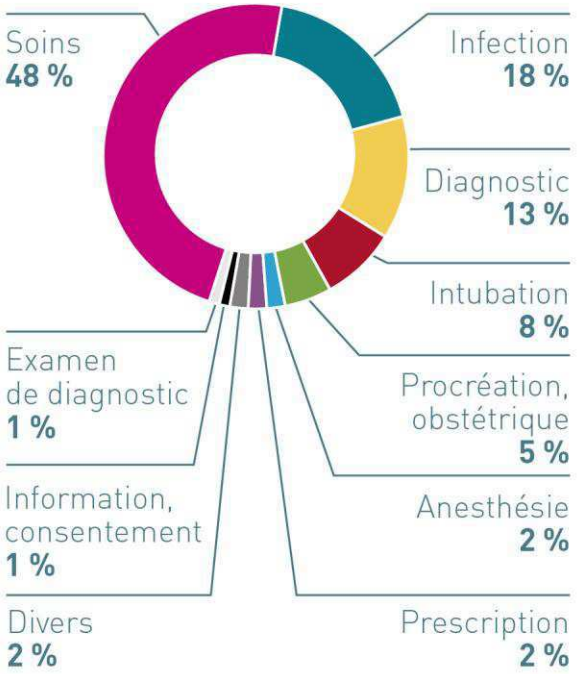

› La répartition en nombre de réclamations par spécialité reste stable par rapport à 2011.

Analyse du risque médical

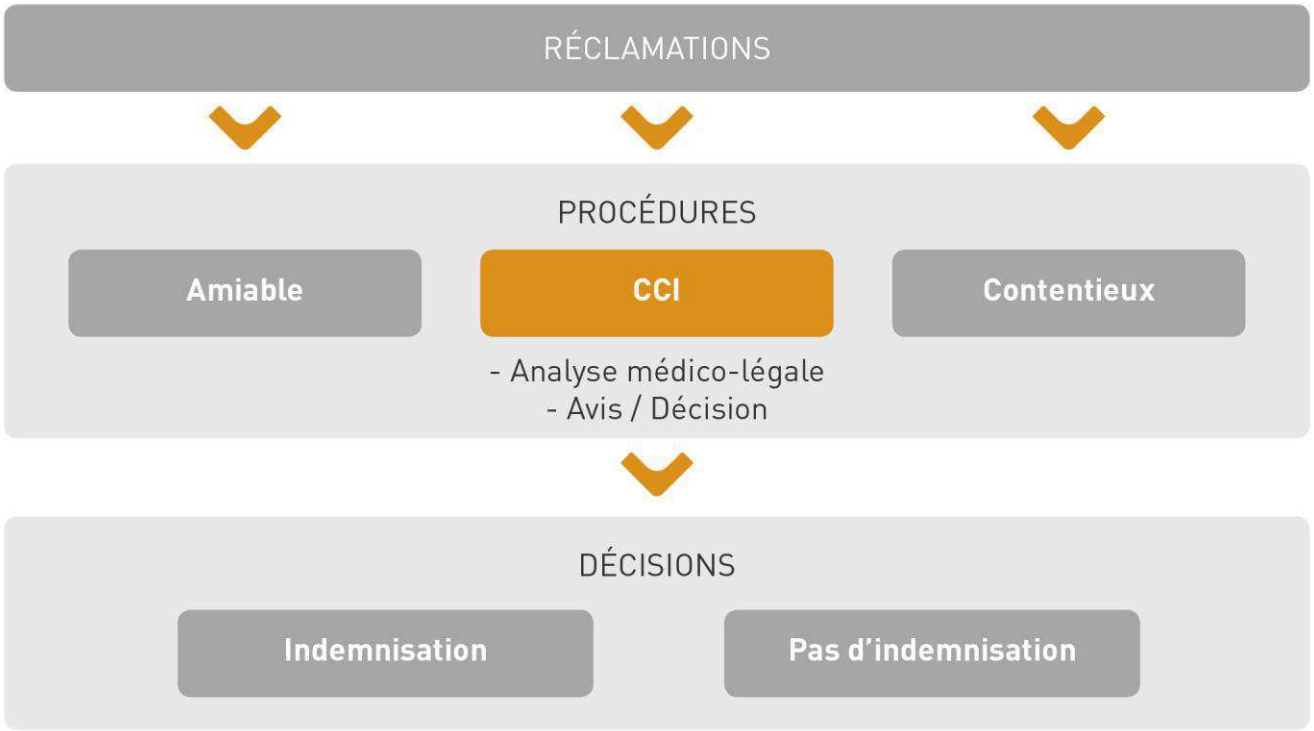

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Focus sur les recours CCI

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SAISINES CCI

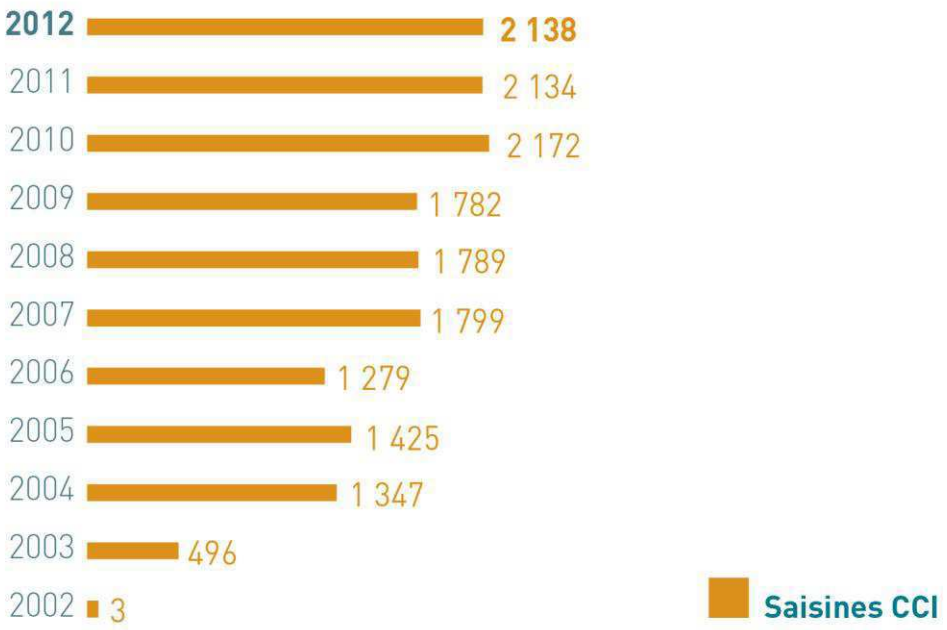

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Focus sur les recours CCI

PART RELATIVE DES SAISINES CCI POUR L'ENSEMBLE DES SINISTRES CORPORELS DÉCLARÉS À SHAM

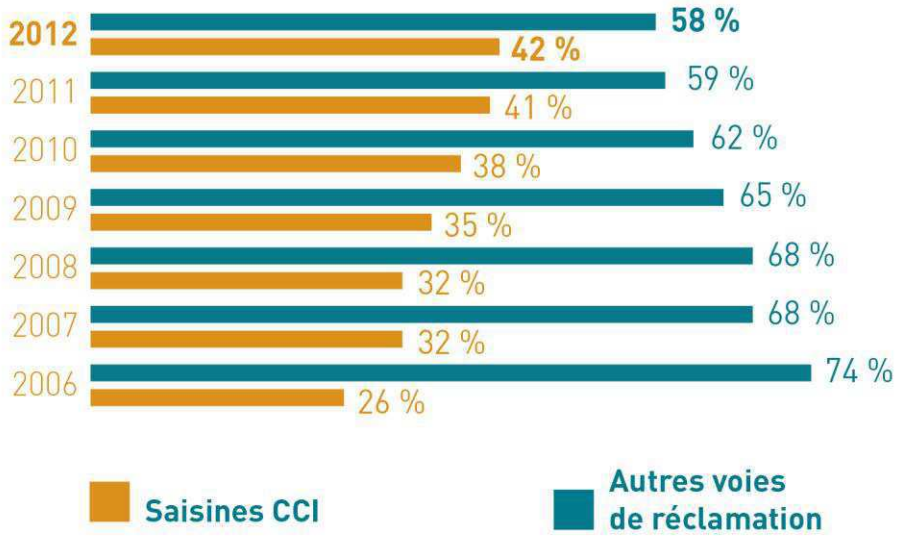

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Fondements des avis CCI rendus en 2012

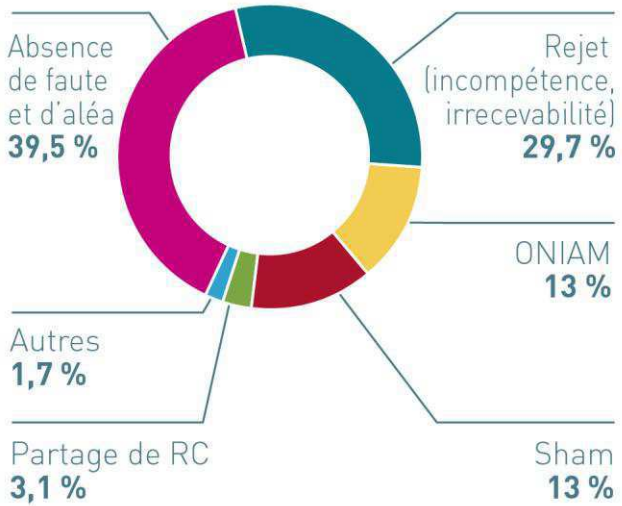

› 16,1 % des avis mettent une indemnisation (ou une partie) à la charge de Sham.

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Analyse du risque médical

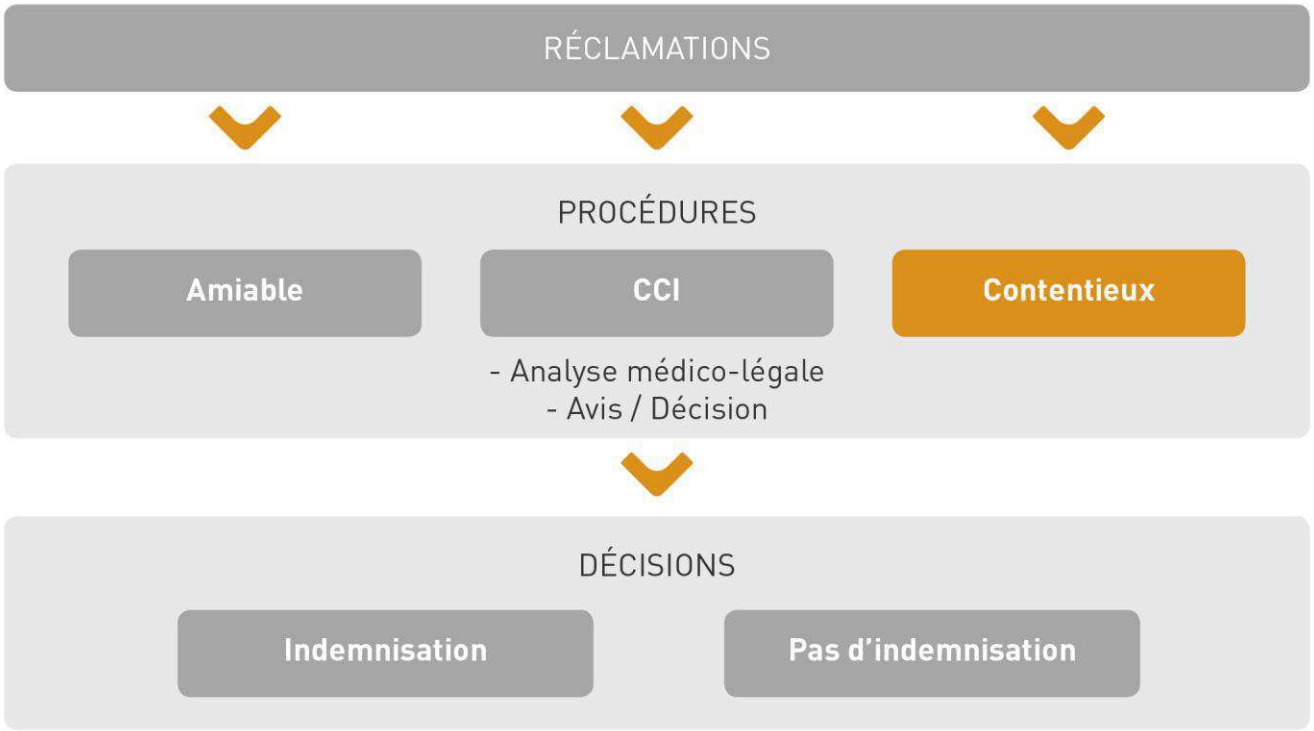

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

L'activité contentieuse en 2012

1111 DÉCISIONS DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

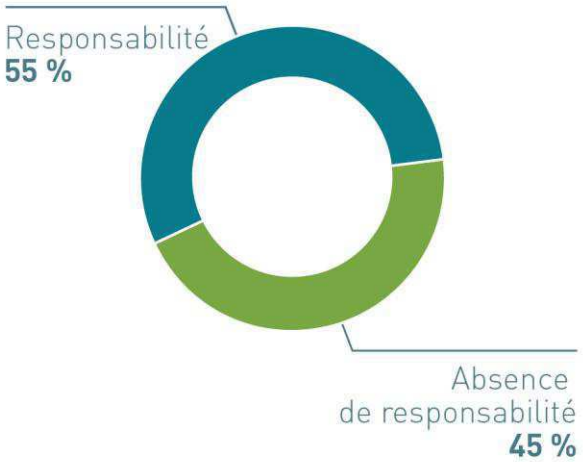

- Activité contentieuse soutenue.
- Pour la première fois depuis la création du Panorama, la part des décisions des juridictions administratives retenant ou confirmant la responsabilité d'un établissement hospitalier est supérieure (55 %) à celles des décisions mettant hors de cause l'établissement (45 %).

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

L'activité contentieuse en 2012

EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCISIONS DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

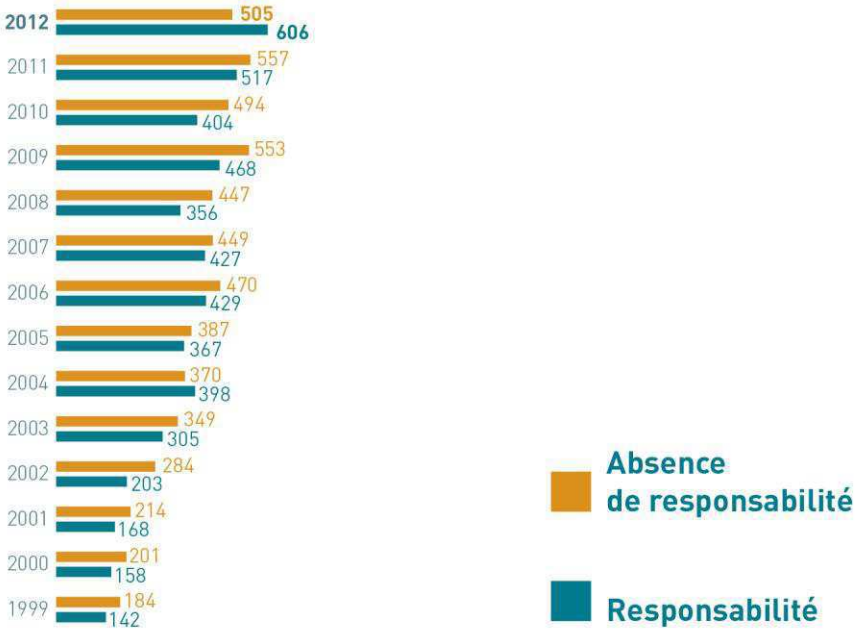

› Stabilité du nombre de décisions rendues.

L'activité contentieuse en 2012

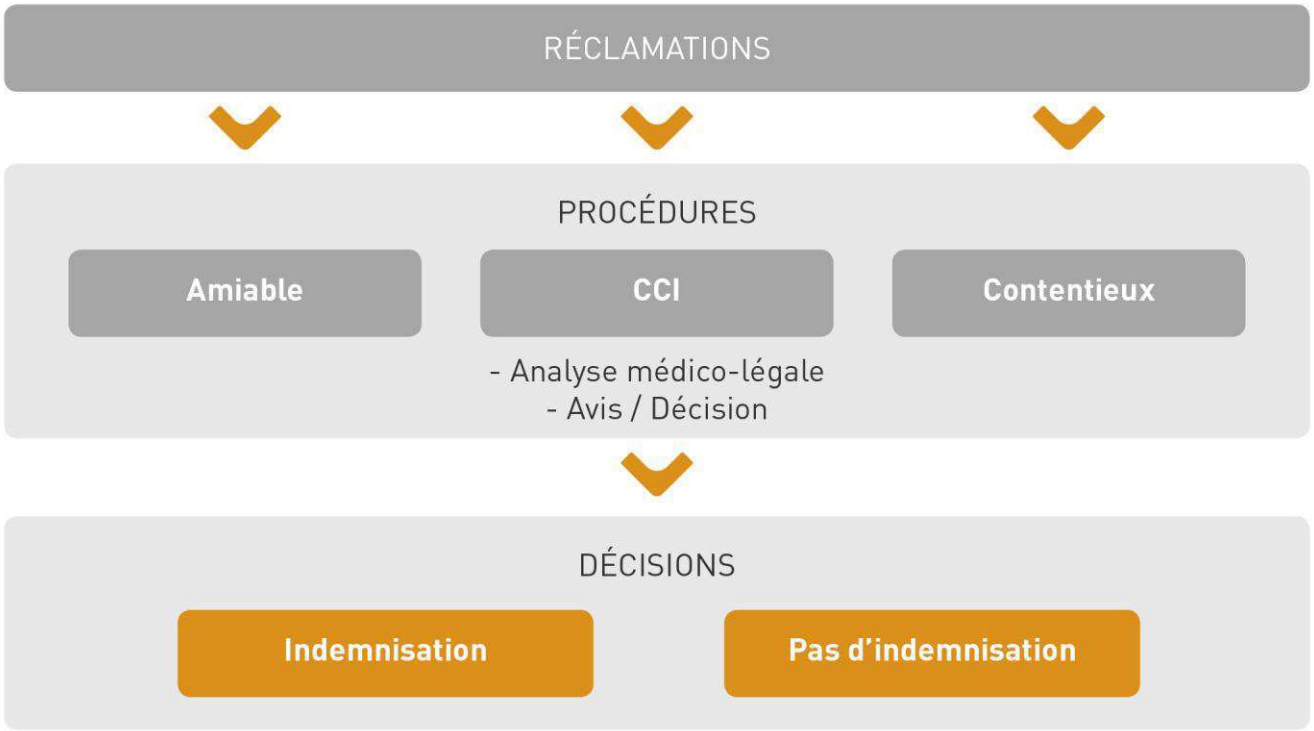

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Les dossiers clos en 2012

RÉPARTITION DES 12 608 DOSSIERS CORPORELS ET MATÉRIELS CLOS

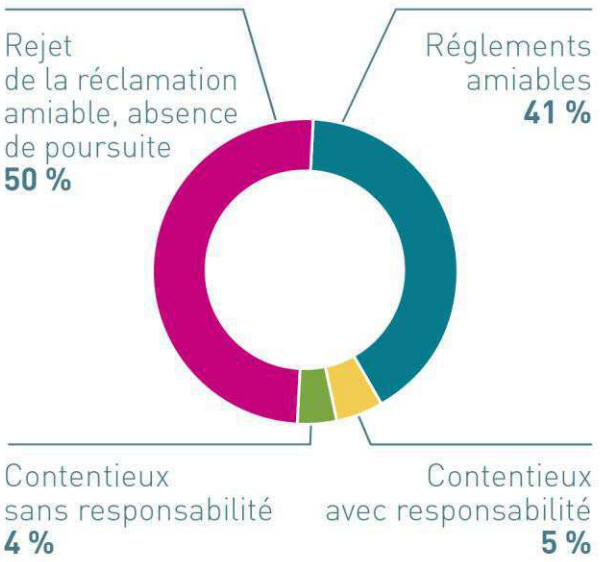

- Voie amiable privilégiée (+ 5 % vs 2011).
- 9 % seulement des dossiers clôturés ont donné lieu à une procédure contentieuse.

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Le coût des condamnations

COÛT MOYEN DES CONDAMNATIONS
DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

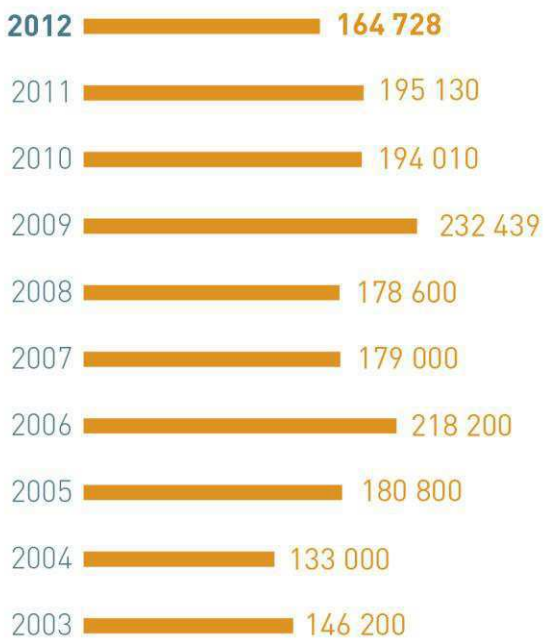

RÉPARTITION DES 943 DÉCISIONS
DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

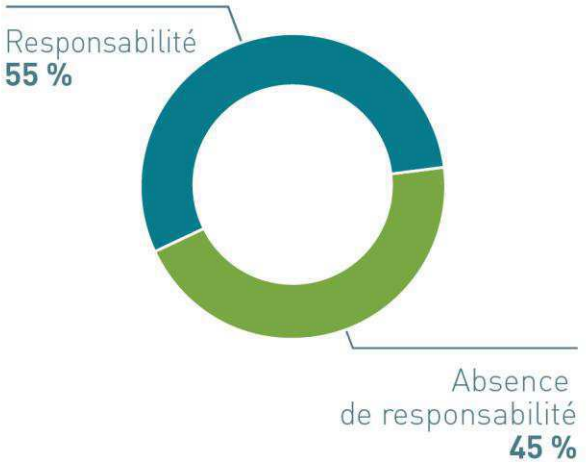

- Coût moyen des condamnations en baisse.
- Augmentation du nombre de condamnations, notamment pour « perte de chance ».

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Les règlements 2012

MONTANTS D'INDEMNISATION

5 099 INDEMNISATIONS INFÉRIEURES À 15 000 €

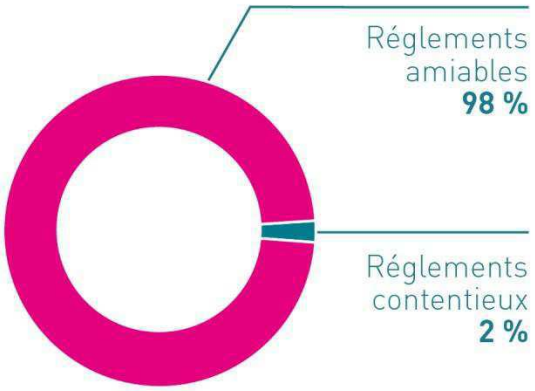

703 INDEMNISATIONS SUPÉRIEURES À 15 000 €.

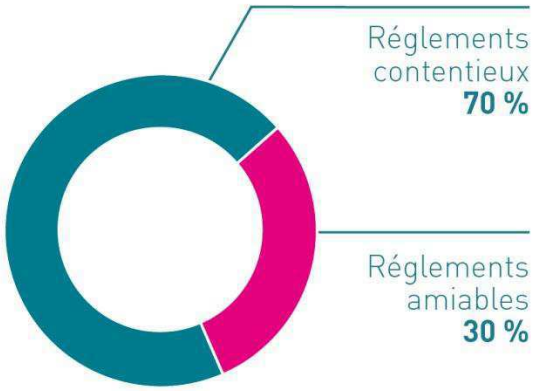

- La part des dossiers graves progresse : 114 indemnisations sont supérieures à 150 000 € contre 86 indemnisations en 2011.

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Focus sur les délais

- Délais médians de règlement :
  - Amiable : 11 mois
  - CCI : 1 an et 7 mois
  - Contentieux : 3 ans et 11 mois

Le coût des sinistres corporels

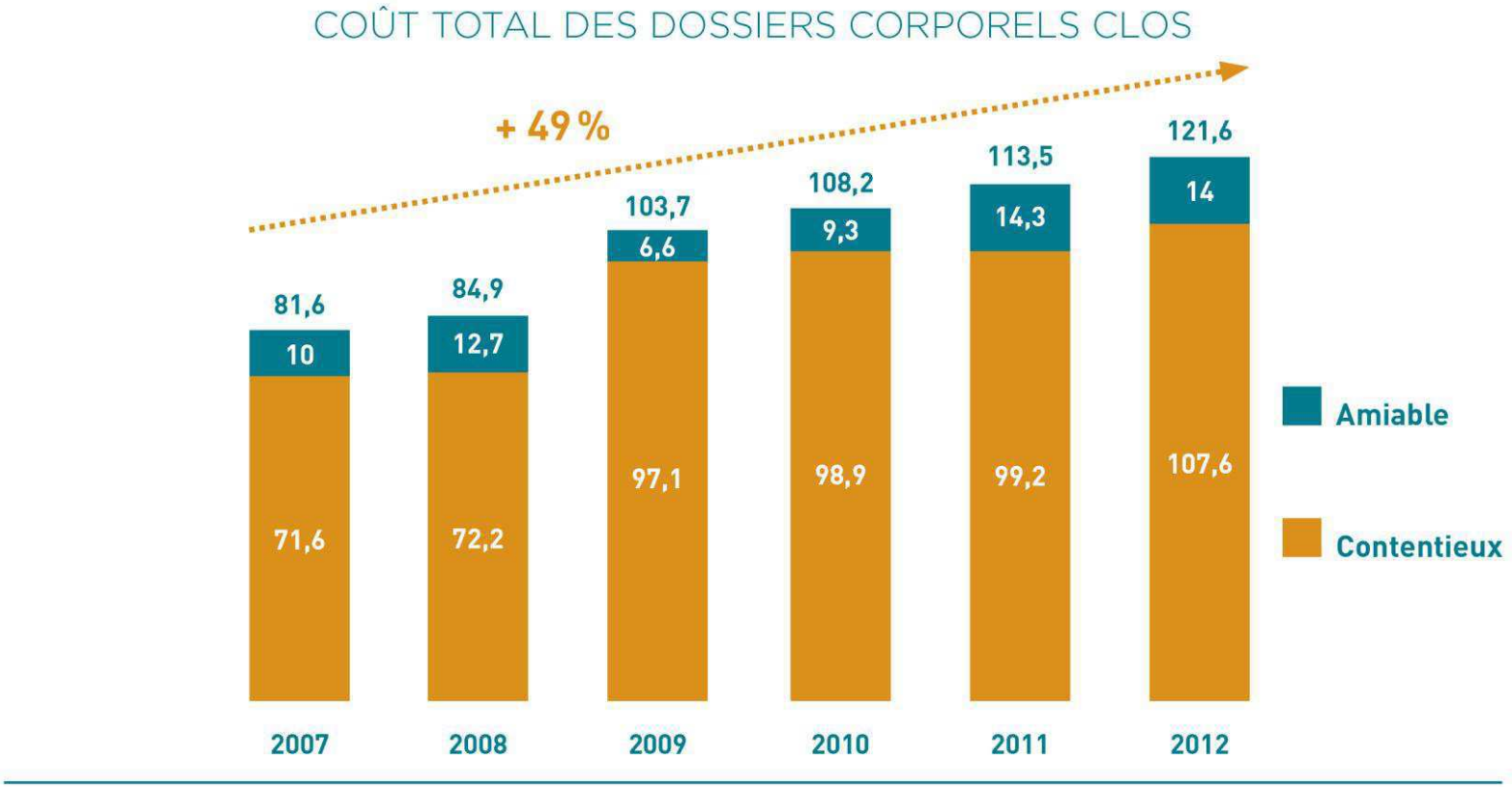

sham
PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

Éléments de veille et de prospective sur le risque médical

- Les risques récurrents avec un caractère évitable (le défaut d'information, la mauvaise tenue du dossier patient, le risque infectieux...).
- Les risques liés aux nouvelles pratiques médicales (télémédecine, robotique chirurgicale...) ou liés au nouveaux modes d'organisation (réseaux de soins).
- Les risques sériels, notamment dans le cadre de l'informatisation des processus de soins voire des actions de groupe.
- Les risques liés aux évolutions sociétales et jurisprudentielles (reconnaissance par les tribunaux de nouveaux droits pour les patients...).
- Les risques liés aux réflexions actuelles sur l'évolution de l'indemnisation du dommage corporel (barémisation...).

La prévention des risques

- L'engagement de Sham aux côtés des établissements et professionnels de santé :
  - Visites de risques
  - Offre de services sur-mesure (conseil et formation)
  - Conseil Médical Sham
  - Partenariats sociétés savantes
  - Investissements dans des sociétés innovantes en santé

Conclusion

- Importance pour les établissements et professionnels de santé de :
  - bénéficier de garanties au plus proche de leurs spécificités
  - redoubler d'exigence dans l'appréciation de la faute
  - optimiser leurs systèmes de prévention et d'analyse des risques
  - se faire accompagner par des experts



PANORAMA DU RISQUE MÉDICAL

EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

sham

PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE